

la gestion de l'offre de la façon que nous considérons comme importante au Canada. Par conséquent, il est indispensable de faire renforcer et clarifier l'article XI afin qu'il s'applique à d'autres formes de transformation ou à d'autres produits. Voilà pourquoi nous avons adopté notre position.

Je crois que le milieu de la gestion de l'offre comprend le motif de cette position et qu'il continue d'appuyer le Canada dans sa façon de la présenter au GATT.

* * *

REVENU CANADA

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Les ébénistes du Manitoba ont perdu jusqu'à un demi-million de dollars à la suite d'une application fautive, par Revenu Canada, de la politique ministérielle. La semaine dernière, le Tribunal canadien du commerce extérieur a déclaré que les ébénistes manitobains avaient raison sur toute la ligne.

Est-ce que le ministre est d'accord avec les conclusions du tribunal dans la cause Imperial Cabinet Company contre le ministre du Revenu national? Admettra-t-il que son ministère a soumis les ébénistes manitobains à un traitement injuste?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je crois que le député sait que tous les fabricants d'armoires et de comptoirs de cuisine avaient reçu copie du règlement. À deux reprises, en 1985 puis en 1989, tous ceux qui oeuvrent dans le secteur ont été invités aux consultations qui ont eu lieu avant que Revenu Canada prenne les décisions qui ont été jugées satisfaisantes par la majorité des participants.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Je m'adresse au même ministre. Ce qu'il dit va à l'encontre de la décision rendue par le tribunal. J'ai ici le texte de cette décision.

En mars de l'année dernière, le ministre a dit que, si le tribunal déclarait à l'issue de l'affaire Imperial Cabinet Company que son ministère était en faute, ces ébénistes seraient remboursés.

Remboursera-t-il immédiatement Imperial Cabinet Company? Le ministre accordera-t-il leur remboursement à tous les ébénistes du Manitoba?

Questions orales

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai offert des remboursements à tous les ébénistes du Manitoba à deux reprises dans le passé.

* * *

LE PORT DE HALIFAX

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Après plus de soixante interventions faites à la Chambre auprès du ministre des Transports et du ministre des Finances, le gouvernement ne fait toujours rien pour améliorer la compétitivité du port de Halifax. C'est à cause de nos taxes sur l'essence, de nos taxes de vente et de notre taux d'amortissement plus élevé que les coûts d'exploitation du port de Halifax dépassent de 28 p. 100 ceux des ports fortement subventionnés des États-Unis.

Quand ce gouvernement se décidera-t-il à donner la priorité au Canada et à mettre en oeuvre des politiques qui permettent au port de Halifax et aux entreprises canadiennes de soutenir franchement la concurrence de leurs partenaires américains?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le ministre des Finances a adopté dans son dernier budget des mesures destinées à promouvoir la compétitivité du secteur des transports. La Société canadienne des ports a fait une étude sur les ports du pays et s'apprête à leur recommander des mesures susceptibles de les aider à accroître leur compétitivité.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Conformément au plan de rationalisation que ce gouvernement applique à la construction des navires, près de 200 employés de Dartmouth Marine attendent leur avis de licenciement à cause d'une entente qu'on négocie actuellement avec le Ministère.

La question que je pose au ministre est la suivante. Étant donné que Dartmouth Marine a toujours été une entreprise rentable et que des acheteurs sérieux s'y intéressent, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il ne participera pas à un plan de rationalisation qui risque d'entraîner la fermeture prématurée de ces chantiers maritimes dans le port de Halifax?